



PRÉSENTATION
SAISON 2026 – 2027

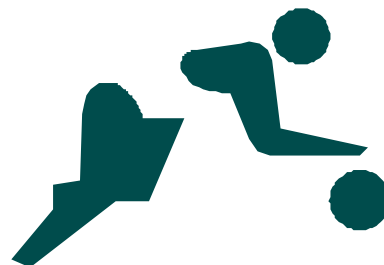
SINCE 1948
TEMPLEUVE



BOOK DE PRÉSENTATION SAISON 2026-2027

ROYAL ESSOR BASKET CLUB TEMPLEUVE

- ✓ Le mot du président
- ✓ Le mot du directeur technique
- ✓ Présentation du comité Saison 2026-2027
- ✓ Le championnat 2026-2027
 - Équipes, encadrement et coordonnées des entraîneurs
 - Cotisations
 - Grille horaire d'occupation des salles
 - Adresses des salles
 - Dates de reprise des entraînements
 - Associations de clubs
- ✓ Planning des activités 2026-2027



✓ **Certificat médical 2026-2027**

- ✓ Déclaration d'accident
- ✓ Règlement intérieur de l'Essor
- ✓ Mise à jour des coordonnées des membres
- ✓ Planning de préparation (seniors)

Le mot du Président

Chers membres,

Lorsque nous avons quitté notre salle il y a bientôt deux ans, nous étions nombreux à nous poser des questions sur l'avenir du club. Notre objectif était alors relativement simple : faire le gros dos pendant la durée des travaux, préserver l'essentiel, limiter l'érosion de nos effectifs et continuer, malgré tout, à investir prioritairement dans ce qui constitue l'ADN du club : la formation de nos jeunes.

Aujourd'hui, force est de constater que vous avez largement dépassé nos espérances.

Malgré l'éclatement de nos activités entre plusieurs infrastructures, malgré les kilomètres supplémentaires, malgré les contraintes d'organisation et les habitudes bousculées, notre club est resté vivant, dynamique et ambitieux. Mieux encore : il a continué à grandir.

Cette saison 2025-2026 restera à bien des égards comme l'une des plus belles de notre histoire récente. Nos équipes ont obtenu des résultats particulièrement encourageants, tant chez les jeunes que chez les seniors. Mais surtout, nous avons vécu un moment historique avec les victoires de nos équipes U16 et U19 filles en Coupe du Hainaut. Au-delà des trophées, ces succès sont la récompense du travail accompli depuis de nombreuses années par nos entraîneurs, nos bénévoles, nos dirigeants et l'ensemble de nos joueuses.

Ils démontrent qu'il est possible de continuer à construire, à progresser et à performer même lorsque les circonstances ne sont pas idéales.

Plus encore que les résultats sportifs, c'est la formidable mobilisation de l'ensemble de la famille templeuvoise qui restera gravée dans les mémoires. Les tribunes entièrement bleues et blanches lors des finales de Coupe, la présence constante de nos parents, supporters, bénévoles et sympathisants tout au long de la saison ont rappelé à chacun que le REBC Templeuve est bien plus qu'un simple club sportif.

À l'aube de cette nouvelle saison, qui sera normalement la dernière loin de nos bases, nous abordons l'avenir avec confiance et enthousiasme. Loin de s'être affaibli, le club continue de se développer avec davantage d'équipes, davantage de membres et de nouveaux projets qui viennent renforcer notre école de jeunes et préparer l'avenir.

Notre retour à Templeuve est aujourd'hui prévu pour le printemps 2027. Nous avons évidemment hâte de retrouver notre village, nos repères et surtout des installations flambant neuves qui offriront à nos membres les conditions qu'ils méritent.

Mais si ce futur hall constituera un formidable outil de développement, nous savons désormais que la véritable force du REBC Templeuve ne réside pas dans ses murs. Elle réside dans les femmes et les hommes qui le composent, dans les valeurs qu'ils partagent et dans l'énergie collective qui anime notre club depuis tant d'années.

Les fondations sont solides. À nous, ensemble, de continuer à bâtir un REBC Templeuve toujours plus fort, toujours plus accueillant et toujours plus ambitieux.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison.

Et plus que jamais...

Vive l'Essor !

Christophe Deman

Le mot du Directeur Technique

Chers parents, chers membres,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous allons entamer la saison 2026-2027.

Forts d'une saison exceptionnelle, tant du point de vue de la formation que des résultats, avec notamment le doublé de nos filles U16 et U19 en Coupe du Hainaut, nous abordons cette nouvelle saison avec sérénité et ambition.

Sérénité, car jamais nous n'avons compté autant d'affiliés et d'équipes au sein de notre école des jeunes. Nous aurons l'occasion d'aligner jusqu'à 12 équipes de jeunes la saison prochaine, et la base de notre pyramide se porte très bien. La création de nos équipes U14F et U21G s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Plus que jamais, nos jeunes auront l'occasion de compléter nos équipes seniors dames et hommes et représentent l'avenir du REBC Templeuve.

Notre équipe de formateurs s'étoffe également et permettra un encadrement optimal, alliant expérience et jeunes entraîneurs prometteurs.

Ambition, car les perspectives de notre club sont radieuses. Nous travaillons sans relâche afin que cette dynamique positive continue de s'amplifier, grâce à la qualité de notre travail et à notre installation imminente dans de nouvelles infrastructures qui seront, à coup sûr, un atout majeur pour le développement de notre club.

Merci à vous, parents, pour la confiance que vous nous accordez. Sachez que nous mettons tout en œuvre afin que votre enfant puisse bénéficier de la meilleure formation possible, tant sur le plan sportif qu'humain, dans un environnement sain, bienveillant et propice à son épanouissement.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une excellente saison 2026-2027 et nous réjouissons de la vivre à vos côtés.

Lionel Courier

COMPOSITION DU COMITÉ REBCT 2026-2027

DEMAN Christophe

Rue Trieu Ewil 9 - 7520 TEMPLEUVE
Tél : 069/34.65.21 - GSM : 0494/93.81.43
e-mail chr.deman@gmail.com
Fonctions : président, organisation générale

DELANNAY Annie

Rue de Tournai, 9 - 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0477/13.15.32
e-mail anniedelannay57@gmail.com
Fonctions : trésorière, organisation générale

BAUTS Gaëtan

Rue des Tanneurs, 41 - 7504 FROIDMONT
Tél : 069/64.73.49 - GSM : 0498/16.37.58
e-mail rebctempleuve@yahoo.fr
Fonctions : secrétariat du club, organisation générale

CHARVET Myriam

Rue de Ricarmé, 3 - 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0492/76.22.77
e-mail myr.charvet@gmail.com
Fonctions : organisation générale

COUVREUR Sébastien

Hameau du Fourcroix, 358 – 7522 BLANDAIN
GSM : 0497/33.20.85
e-mail sebastiencouvreur@hotmail.com
Fonctions : organisation générale

DEKYNDT Réjane

Clos de l'épinette, 87 - 7540 KAIN
Tél : 069/21.30.95 - GSM : 0485/27.74.52
e-mail rejanedekyndt@gmail.com
Fonctions : organisation générale

GENNÉ Michaël

Rue des Combattants de Templeuve, 5 - 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0489/93.91.75
e-mail michaelgenne.pro@gmail.com
Fonctions : organisation générale, sponsoring

LEMOINE Gauthier

Rue du Long Mousseau, 5 - 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0478/23.87.95
e-mail gjdtournai@gmail.com
Fonctions : organisation générale

MASY Marc

Avenue Résidence Saint-Marcq, 9 - 7500 TOURNAI
GSM : 0456/09.57.89
e-mail julius.masy@outlook.fr
Fonctions : organisation générale

RENARD Félix

Rue de Tournai, 100B - 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0491/73.18.54
e-mail fel.renard@gmail.com
Fonctions : organisation générale

SNAPPE Marc

Rue Sergent Lefebvre, 43 – 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0478/69.90.44
e-mail marcsnappe@hotmail.com
Fonctions : organisation générale

VANDOORNE Yvon

Rue Dorée, 10 – 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0471/38.71.20
e-mail sleam13@hotmail.com
Fonctions : organisation générale

VANHOUTTE Benjamin

Rue Estafflers, 40 – 7520 TEMPLEUVE
GSM : 0472/60.98.94
e-mail benjamin.vanhoutte@gmail.com
Fonctions : organisation générale, coordination équipes seniors

COORDONNÉES DES ENTRAINEURS 2026-2027

AGE	CATEGORIE	ENTRAINEUR	COORDONNEES
2011 et avant	Dames P1	Ludovic Peeters	GSM : 0495/72.28.88 @mail : ludovic@likeimmo.be
	Dames P2	Christophe Deman	GSM : 0494/93.81.43 @mail : chr.deman@gmail.com
	Dames P3	Tiffanie Deceuninck	GSM : 0471/27.28.37 @mail : tiffaniedeceuninck81@gmail.com
2010 et avant	Messieurs P2	Sébastien De Vriendt	GSM : 0474/09.29.20 @mail : devriendtsebastien1996@hotmail.com
	Messieurs P3	Morgan Vanhoutte	GSM : 0497/07.78.44 @mail : morgan.vanhoutte@gmail.com
	Messieurs P4	Florent Bauts	GSM : 0471/80.90.17 @mail : florent.bauts@gmail.com
Jeunes	Directeur technique	Lionel Courier	GSM : 0474/44.83.09 @mail : lionel.courier@hotmail.com
2008-2010	Cadettes <i>U19F</i>	Nicolas Motte	GSM : 0478/32.81.36 @mail : lifemphoto@gmail.com
2011-2012	Minimes Filles <i>U16F</i>	Lindsay Hooghe	GSM : 0491/08.98.16 @mail : l.hooghe@hotmail.com
2013-2014	Pupilles Filles <i>U14F</i>	Ghislain Heughebaert	GSM : 0485/23.70.68 @mail : ghislainheughebaert@gmail.com
2006-2008	Juniors <i>U21G</i>	Sébastien De Vriendt	GSM : 0474/09.29.20 @mail : devriendtsebastien1996@hotmail.com
2009-2010	Cadets <i>U18G</i>	Eddy Dubois & Jérémy Macar	GSM : 0479/80.78.03 @mail : eddyanne11@gmail.com GSM : 0472/76.85.18 @mail : jeremymacar7@hotmail.com
2013-2014	Pupilles Garçons <i>U14G</i>	Yvon Vandoorne	GSM : 0471/38.71.20 @mail : sleam13@hotmail.com
2015-2016	Benjamins <i>U12</i>	Benjamin Legrand	GSM : 0498/47.75.06 @mail : legrandbenjamin89@gmail.com
2017-2018	Poussins <i>U10 (4c4)</i>	Zoé Agache & Thomas Manche	GSM : 0472/19.21.60 @mail : zoe.agache@gmail.com GSM : 0474/62.02.44 @mail : thomas.manche@hotmail.be
2019-2020	Pré-poussins <i>U8 (3&3)</i> <i>Assisté de</i>	Claude Dupont Thao Claeys	GSM : 0471/56.21.07 @mail : claudedup27@protonmail.com
2021-2022	Baby-basket <i>Assistée de</i> <i>et de</i>	Charlotte Lévêque Jeanne Genné Gabin Snappe	GSM : 0472/89.96.73 @mail : charlotteleveque@yahoo.com

Retrouvez toutes les infos relatives à la vie du club sur notre site web :
<https://www.basketclubs.be/rebctempleuve/>

COTISATIONS ET ASSURANCES 2026-2027

CATEGORIE	DATE DE NAISSANCE	COTISATION
BABY-BASKET	2021-2022	110 Euros *
PRE-POUSSINS (U8)	2019-2020	160 Euros *
POUSSINS (U10) A JUNIORS (U21)	2006-2018	220 Euros *
SENIORS HOMMES ET DAMES (2 entraînements/sem.)	2005-xxxx	220 Euros
SENIORS HOMMES ET DAMES (1 entraînement/sem.)	2005-xxxx	190 Euros
JOUEURS NE SUIVANT QUE LES ENTRAÎNEMENTS		110 Euros
* BALLON		20 Euros

* Pour les équipes de jeunes, nous proposons d'inclure un ballon (qualité garantie) dans le prix de la cotisation. Pour les nouveaux venus ou les jeunes changeant de catégorie, un supplément de 20€ sera ainsi demandé. Ce ballon sera donné au joueur en début de saison et devra être amené à chaque entraînement (pas aux matches).

Pour les joueuses évoluant dans une équipe du Tournoi Wapiti Basketball, les modalités relatives à la cotisation seront transmises par le club.

En ce qui concerne les familles avec plusieurs affiliés, le premier affilié paie le tarif plein tandis que le deuxième bénéficie d'une réduction de 20 euros, le troisième d'une réduction de 40 euros et le quatrième de 60 euros.

Ce montant comprend l'assurance (reversée à la fédération), l'affiliation à la fédération et la cotisation au club.

Les chèques sport reçus de son employeur au travail sont acceptés en moyen de paiement de la cotisation, durant le 3^{ème} trimestre.

Sur demande, le club signera l'attestation au joueur, destinée à obtenir un remboursement partiel de sa cotisation auprès de sa mutualité.

Pour rappel, il est indispensable de payer cette cotisation pour le 1^{er} octobre au plus tard. Dans le cas contraire, le joueur ne pourra être aligné et ce, dans quelque catégorie que ce soit. Cependant, **il vous est possible d'étaler le paiement de votre cotisation en plusieurs versements.** Merci de prendre contact avec la trésorière en cas d'intérêt pour cette formule. De plus, tous les membres en ordre de paiement pour le 20 août se verront remettre une carte boissons d'une valeur de 10€ valable à la buvette du club.

Note : La cotisation ne permet pas de couvrir tous les frais de fonctionnement du club. C'est pourquoi nous vous demandons dans la mesure du possible de participer aux différentes activités proposées par le club. Cela seul nous permettra de continuer à assurer le bon fonctionnement du club.

MERCI DE VERSER LA COTISATION SUR LE COMPTE (REBCT)

N° BE68 7320 0358 7334 (BIC : CREGBEBB)

avec en communication le nom du joueur et sa catégorie

De plus, afin de susciter la **recherche de sponsoring** par les membres, **20%** du montant récolté sera rétrocédé à la personne ayant recruté le sponsor (uniquement pour la première année de sponsoring). Des dossiers expliquant les différentes formules de sponsoring peuvent être demandés auprès de Michaël Genné.

GRILLE HORAIRE DES ENTRAÎNEMENTS

SAISON 2026-2027

CATEGORIE	JOUR	HEURES	SALLE
Dames P1	Mardi	20:00 – 21:30	RumXcube (Rumes)
	Vendredi	20:30 – 22:00	Stade Jules Hossey (Tournai)
Dames P2	Jeudi	20:00 – 21:30	Saint André (Ramegnies-Chin)
	<i>Possibilité d'un second entraînement le mardi à 20h avec la P1</i>		
Dames P3	Mercredi	19:00 – 20:30	Collège de Kain
Messieurs P2	Mardi	19:30 – 21:00	Stade Jules Hossey (Tournai)
	Jeudi	20:30 – 22:00	Pas-du-Roc (Vaulx)
Messieurs P3	Mercredi	19:30 – 21:00	Stade Jules Hossey (Tournai)
	<i>Possibilité d'un second entraînement le vendredi à 19h avec la P4</i>		
Messieurs P4	Vendredi	19:00 – 20:30	RumXcube (Rumes)
	<i>Possibilité d'un second entraînement le mercredi à 19h30 avec la P3</i>		
U19 filles	Mardi	18:30 – 20:00	RumXcube (Rumes)
	Vendredi	19:00 – 20:30	Stade Jules Hossey (Tournai)
U16 filles	Lundi	18:00 – 19:30	Complexe Sportif Néchin
	Jeudi	18:30 – 20:00	Saint André (Ramegnies-Chin)
U14 filles	Mardi	17:30 – 19:00	Saint André (Ramegnies-Chin)
	Jeudi	18:15 – 19:45	Saint-Luc (Ramegnies-Chin)
U21 garçons	Vendredi	19:00 – 20:30	Complexe Sportif Néchin
U18 garçons	Mardi	19:00 – 20:30	Saint André (Ramegnies-Chin)
	Jeudi	18:30 – 20:00	Collège de Kain
U14 garçons	Mercredi	18:00 – 19:30	Stade Jules Hossey (Tournai)
	Vendredi	17:30 – 19:00	Complexe Sportif Néchin
U12	Mercredi	17:30 – 19:00	Saint André (Ramegnies-Chin)
	Vendredi	17:00 – 18:30	Saint-Luc (Ramegnies-Chin)
U10	Mardi	16:45 – 18:15	Saint-Luc (Ramegnies-Chin)
	Vendredi	17:00 – 18:30	Saint-Luc (Ramegnies-Chin)
U8	Mardi	16:45 – 18:15	Saint-Luc (Ramegnies-Chin)
	Vendredi	17:00 – 18:30	Saint-Luc (Ramegnies-Chin)
Baby	Samedi	11:00 – 12:00	École communale Templeuve

Pour les U10 et U12, possibilité d'un troisième entraînement hebdomadaire le lundi de 17h30 à 19h à Saint-Luc en collaboration avec le Tournai Wapiti Basketball et le TEF Kain (*reprise le 7 septembre*).

ADRESSES DES SALLES

Étant donné les travaux actuellement en cours au sein de notre salle de Templeuve (SATTA), nous sommes malheureusement contraints de déménager temporairement au sein d'autres infrastructures voisines. Leur taux d'occupation étant déjà fort élevé, nous devons ainsi multiplier les différentes salles.

✓ Matches

- **Pas-du-Roc**
Rue de la Dondaine 6, 7536 Vaulx
- **Hall sportif de Kain**
Rue Vert Lion 40, 7540 Kain

✓ Entraînements

- **Pas-du-Roc**
Rue de la Dondaine 6, 7536 Vaulx
- **Stade Jules Hossey**
Rue Aimable Dutrieux 57, 7500 Tournai
- **RumXcube**
Place Roosevelt 1, 7610 Rumes
- **Institut Saint-André**
Chaussée de Tournai 57, 7520 Ramegnies-Chin
- **« La salle » - Institut Saint-Luc**
Chaussée de Tournai 7, 7520 Ramegnies-Chin
- **Complexe Sportif de Néchin**
Avenue des sports, 7730 Néchin
- **Collège Notre-Dame de la Tombe Kain**
Rue de l'Abbé Dropsy 2, 7540 Kain
- **École communale Camille Dépinoy**
Rue de Tournai 1 – Parc du château, 7520 Templeuve

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS 2026-2027

Catégorie	Date de reprise	Heure	Salle
Dames P1	Ma 28/07/2026	19:00	RumXcube
Dames P2	Ma 28/07/2026	19:00	RumXcube
Dames P3	Lu 17/08/2026	19:30	Complexe sportif Néchin
Messieurs P2	Ma 04/08/2026	18:30	RumXcube
Messieurs P3	Me 12/08/2026	19:00	RumXcube
Messieurs P4	Lu 17/08/2026	19:00	RumXcube
U19 filles	Ma 11/08/2026	18:30	RumXcube
U16 filles	Je 13/08/2026	18:30	St André Ramegnies-Chin
U14 filles	Ma 18/08/2026	17:30	St André Ramegnies-Chin
U21 garçons	Me 12/08/2026	19:00	RumXcube
U18 garçons	Ma 11/08/2026	19:00	St André Ramegnies-Chin
U14 garçons	Me 19/08/2026	18:00	Stade Jules Hossey Tournai
U12	Me 19/08/2026	17:30	St André Ramegnies-Chin
U10	Ma 18/08/2026	16:45	« La salle » - St Luc Rgnies-Chin
U8	Ma 18/08/2026	16:45	« La salle » - St Luc Rgnies-Chin
Baby basket	Sa 29/08/2026	11:00	École communale Templeuve

(Si changement, les entraîneurs confirmeront les dates, heures et lieux de reprise des entraînements).

ATTENTION : CERTAINS HORAIRES PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS JUSQU'AU 30/08/2026

Dames (P1, P2 & P3), Messieurs (P2, P3 & P4) et U21 : un planning de préparation sera communiqué par les entraîneurs.

ASSOCIATION DE CLUBS

Convaincu que les synergies entre clubs ne peuvent qu'être bénéfiques dans la formation de nos jeunes, notre club poursuivra ses projets de collaboration pour la saison 2026-2027.

- **Tournai Wapiti Basketball (U14 – U16 – U19 filles)**

Grâce à une convention établie entre les clubs du TEF Kain, du REBC Templeuve et du Tournai Wapiti Basketball, certaines joueuses de notre club pourront ainsi évoluer en compétition régionale AWBB tout en restant affiliées à notre club.

U19 filles

Entraîneurs : Jean-Sébastien Lamborelle (0483/06.11.97 - j.seba.lamborelle@gmail.com)
Oscar Amizero (00 33 6 15 50 49 57 - amizero26@gmail.com)
Entraînements : lundi de 18h15 à 20h30 à St Luc (Ramegnies-Chin)
jeudi de 18h à 19h30 au Hall de Kain

U16 filles

Entraîneur : Aurélie Vandesteene (0474/90.81.04 - aurelievandesteene@hotmail.com)
Entraînements : lundi de 19h à 20h30 à St Luc (Ramegnies-Chin)
mercredi de 17h à 19h15 à St Luc (Ramegnies-Chin)
vendredi de 18h à 19h30 au Hall de Kain

U14 filles

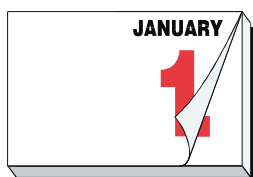
Entraîneur : Lionel Courier (0474/44.83.09 - lionel.courier@hotmail.com)
Entraînements : lundi de 19h à 20h30 à St Luc (Ramegnies-Chin)
mercredi de 17h à 19h15 à St Luc (Ramegnies-Chin)
jeudi de 18h à 19h30 au Hall de Kain

Coordination : François Agache (0499/93.29.08 - francois.agache0@gmail.com)



PLANNING DES ACTIVITÉS

SAISON 2026-2027



DIMANCHE 30 AOÛT 2026	<i>APÉRO DE REPRISE & PHOTOS D'ÉQUIPES</i>
WEEK END DES 05/09 et 06/09/26	<i>REPRISE DU CHAMPIONNAT</i>
WEEK END DE LA DUCASSE 04/10/26	<i>TOMBOLA À L'OCCASION DE LA BRADERIE</i>
VENDREDI 16 OCTOBRE 2026	<i>PASTA PARTY (École communale Templeuve)</i>
DÉBUT NOVEMBRE	<i>LANCEMENT DE L'OPÉRATION « COLIS DE FÊTES »</i>
SAMEDI 26 DÉCEMBRE 2026	<i>TOURNOI DE 3 CONTRE 3 (Pas-du-Roc Vaulx)</i>
PRINTEMPS 2027	<i>INAUGURATION NOUVELLE SALLE SATTA</i>
WEEK END DES 24/04 et 25/04/27	<i>DERNIERS MATCHS DE CHAMPIONNAT</i>
SAMEDI 22 MAI 2027	<i>GARDEN PARTY (Ferme Louis Legrand)</i>

Certificat Médical — Saison 2026-2027

Coordonnées du sportif :

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Lieu de résidence	

Je soussigné(e),

..... Docteur en Médecine à

atteste avoir examiné aujourd'hui le **sportif susmentionné** et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-ball.

Fait à, le

Identification du médecin	Signature du médecin

Le sportif et/ou ses parents s'il est mineur reconnaissent par leur signature qu'ils ont parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'ils ont pris connaissance et acceptent le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage.

Ils acceptent irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard.
»

Date + Signature Sportif	Signature représentant légal (Parent/Tuteur - Si le joueur mineur)
Date :	

DÉCLARATION D'ACCIDENT

Voici les formalités à suivre en cas d'accident lors d'un entraînement ou d'un match.

Que l'accident survienne pendant les entraînements ou en match, il est indispensable de compléter **une déclaration d'accident**. Vous pouvez obtenir cette déclaration sur le site de la fédération (<http://www.awbb.be/formulaires-pour-les-clubs/>) ou auprès de votre coach, du délégué de votre équipe ou d'un membre du comité. Vous devez ensuite **remplir le document et le faire compléter par un médecin**.

Quand vous avez rempli ces deux formalités, vous devez **déposer la déclaration chez le secrétaire du club**, et ce, dans **LES 10 JOURS OUVRABLES** après la date de l'accident.

Dès réception, la déclaration d'accident sera encodée de manière électronique auprès d'Ethias par le secrétaire du club.

Après cela, et par retour de courrier, vous recevrez la déclaration d'accident ainsi que le numéro attribué par Ethias et le gestionnaire traitant votre dossier.

Il ne vous restera, alors, qu'à **envoyer les justificatifs (papiers de mutuelle, ...) et le certificat médical de reprise** par fax au 04/220.30.23 ou par courrier à l'attention du gestionnaire mentionné (rue des Croisiers 24 à 4000 Liège) ou bien la remettre à votre secrétaire de club qui le transmettra.

Il ne sert à rien de l'envoyer directement à l'AWBB !!!

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du club.

Attention, avant la reprise de toute activité sportive, il vous faut rentrer un certificat de guérison. Sans cette formalité, vous n'êtes plus assurés !!!!!

ROYAL ESSOR BASKET CLUB TEMPLEUVOIS

Templeuve, le 13 juin 2026

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

- 22 points à respecter -

ENTRAINEMENTS

Art. 1. Les joueurs et entraîneurs devront être présents et en tenue au début de chaque entraînement. Le joueur qui sera absent avertit son entraîneur par téléphone ou par mail.

Art. 2. Les entraîneurs sont sélectionnés par le Comité de l'Essor. Chaque joueur du club leur doit respect et obéissance.

Art. 3. Les ballons sont rangés par les joueurs dans les caisses après les entraînements.

Art. 4. Les joueurs et entraîneurs veillent à maintenir le matériel (ballons, panneaux ...) mis à leur disposition dans un bon état.

MATCHES

Art. 5. Les équipements confiés aux membres ne peuvent être portés que lors des rencontres officielles. Une dégradation volontaire ou perte de cet équipement entraînera un remboursement au club du montant équivalent à son remplacement.

Art. 6. Après chaque rencontre, il est de la responsabilité de chaque joueur de remettre son équipement à la personne chargée de son nettoyage. Le comité demande d'établir une rotation pour le nettoyage des équipements, dans l'ordre des numéros de maillot.

Art. 7. Le paiement de la cotisation au club donne le droit de participer aux entraînements mais ne constitue pas un sésame pour ouvrir la porte aux matchs. Les membres désignés pour un match ou une rencontre quelconque seront sélectionnés par l'entraîneur ou le coach ou par toute autre personne ayant reçu délégation de ceux-ci. Leurs décisions sont sans appel.

Art. 8. Au cours des matches, les capitaines sont seuls maître du jeu pour transmettre les décisions du coach. Ils sont désignés au début de chaque match par le coach.

Art. 9. Tout joueur devra respecter les consignes du coach, de son assistant ou de son remplaçant.

Art. 10. Tout membre du club ayant une attitude ou un comportement, en gestes et / ou en paroles opposés à la bonne vie en société, un manque flagrant de correction et de fair-play envers les arbitres, les adversaires, les membres du Comité, le public, les coéquipiers, les bénévoles, aussi bien avant que pendant ou après la rencontre, sera immédiatement mis au rapport par les responsables

du club qui prendront les mesures nécessaires. Le membre assumera personnellement la responsabilité des dégâts occasionnés.

Art. 11. Toutes les décisions de l'arbitre doivent être respectées. Aussi, le comité se réserve le droit d'infliger une amende de 25€ au membre qui ferait preuve d'un abus manifeste de fautes techniques. Le joueur sera privé de match jusqu'au paiement de l'amende.

Art. 12. Un rapport est entièrement payé par la personne en défaut. Le joueur est privé de match jusqu'au paiement de l'amende. En cas d'amende pour non-présentation de sa carte d'identité, l'amende de la fédération est payée par le joueur fautif.

Art. 13. Si un joueur souhaite effectuer un match amical avec un autre club, il demande préalablement l'autorisation au Comité. En cas d'acceptation, il introduit au minimum 3 jours avant la date du match une demande au secrétariat du Club afin d'obtenir l'autorisation adéquate.

Art. 14. Tout membre est dans l'obligation de remettre sa fiche médicale avant la reprise du championnat. La cotisation doit être payée pour le 1^{er} octobre au plus tard. En cas contraire, celui-ci ne pourra être aligné dans quelques équipes que ce soit.

PROPRETE – ORDRE - DISCIPLINE

Art. 15. Il est strictement interdit de fumer dans la salle. De plus, le règlement administratif du complexe interdit formellement de cuisiner ou d'effectuer de la petite restauration sans qu'une demande ne soit introduite au préalable au Comité de l'Essor.

Art. 16. Les membres veillent à ce que la salle soit tenue dans un bon état de propreté. Les poubelles doivent être utilisées. Les joueurs peuvent s'alimenter et se désaltérer sur le parquet, mais celui-ci doit être tenu propre.

Art. 17. Les joueurs veillent à la propreté des vestiaires et des installations sportives tant au Club qu'à l'extérieur. Le dernier joueur sorti du vestiaire donne un coup de raclette.

Art. 18. Les rendez-vous ou tout acte que la morale réprouve sont formellement interdits dans les dépendances et environs immédiats du terrain et en tout temps.

Art. 19. Il est demandé aux membres d'aider les responsables du club en tant qu'officiel de table durant les autres rencontres que les leurs. En cas de l'organisation d'une manifestation par le Club, la présence des joueurs est souhaitée ainsi que leur participation effective dans l'organisation en fonction de leur possibilité.

Art. 20. Une tenue irréprochable (sans excès) est requise pour les joueurs tant au Club qu'en déplacement. Les piercings et boucles d'oreilles sont interdits durant les entraînements et matchs.

Art. 21. Les consommations prises au bar du club sont payables le jour même. Aucun crédit n'est accepté par le club. La consommation d'alcool est interdite aux membres de moins de 16 ans. Il est rappelé qu'il est interdit de circuler sur la voie publique en état d'ivresse.

ACCIDENT SPORTIF

Art. 22. *En cas de blessure, le joueur s'engage à remplir correctement les papiers d'assurance adéquats, et à les remettre dûment complétés dans les délais impartis au secrétaire.*

Le présent règlement sera affiché dans notre salle, une copie de celui-ci sera remise aux joueurs et aux parents.

Tout joueur ou joueuse ayant des remarques ou objections à formuler à l'encontre de ce règlement devra le faire par écrit au secrétaire du Club.

Des sanctions disciplinaires décidées par les responsables du club seront d'application en cas d'infraction à ce règlement. Le joueur en infraction assumera la responsabilité de ces actes, qu'elles soient financières ou autres.

Ainsi fait à Templeuve le 13 juin 2026.

Le Comité.

MISE A JOUR DES COORDONNEES DES MEMBRES

**ENVOYER LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS A L'ADRESSE
E-MAIL rebctempleuve@yahoo.fr ou auprès d'un entraîneur**

Cette mise à jour est indispensable afin de pouvoir échanger des informations rapidement avec chaque membre du club. Ces informations serviront aussi à alimenter l'application Sporteasy que le club utilise afin de gérer les présences aux entraînements et aux matches, ainsi que pour les communications importantes.

FICHE DE COORDONNÉES DU MEMBRE

Nom :	
Prénom :	
Date naissance :	
Adresse :	
N° téléphone :	
N° GSM :	
@mail :	

PARENTS (pour les équipes de jeunes)

Contact prioritaire (papa, maman, autre ?) :

<u>Papa</u>	<u>Maman</u>
Nom & Prénom :	Nom & Prénom :
Tél / GSM :	Tél / GSM :
Adresse email :	Adresse email :

REMARQUES IMPORTANTES

--

